

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2022

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10
Votants : 8 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

Délibération N° 2022 – 19 : Convention de collaboration pour l'appui au fonctionnement administratif et comptable des AFP entre la CCO, la Mairie et l'AFPa de Sarenne

L'an deux mille vingt-deux et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 29 mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Sandrine, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle

Étaient absents et excusés : GUITHON Bernard

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Monsieur le Maire donne lecture de la convention entre la communauté de communes de l'Oisans, la mairie du Freney et l'AFPa de sarenne.

Cette convention a pour objet de préciser les modalités de collaboration et de contribution entre les parties prenantes dans la perspective de soutenir le fonctionnement administratif et comptable de l'AFPa de sarenne.

M Ougier Jean Patrick (Président de l'AFPa de sarenne) et Mme Louissette CROUZET (membre du bureau de l'AFPa de sarenne) s'abstiennent de participer aux débats et au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de collaboration pour l'appui au fonctionnement administratif et comptable entre la Communauté de Communes de l'Oisans, la Mairie du Freney d'Oisans et l'AFPa de sarenne
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.
Christian PICHOU

